



## DEMI-PENSION 2019-2020

### Modifications pour le 2<sup>ème</sup> trimestre

Ces modifications seront effectives dès le 06 janvier 2020, si la demande est transmise  
au plus tard le 16 décembre 2019

Nom et prénom de l'enfant : ..... Classe .....

Nom du (des) parent(s) payeur(s) :  
.....

Opte pour la 1/2 pension	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
4 jours/semaine				
3 jours/semaine				
2 jours/semaine				
1 jour/semaine				

Repas exceptionnel

N'opte pas pour la demi-pension

**Toute demande hors délai ne pourra pas être enregistrée.**

Fait, à Marseille le..... Signature des parents responsables